

**Burundi : Demande de modification de la limite d'endettement extérieur
non concessionnel dans le cadre de la facilité élargie de crédit**

Le rapport ci-joint des services du FMI sur la demande de modification de la limite d'endettement extérieur non concessionnel dans le cadre de la facilité élargie de crédit, a été établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 21 septembre 2011 avec les autorités burundaises sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 14 octobre 2011. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement aux points de vue du Conseil d'administration du FMI.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

BURUNDI

Demande de modification de la limite d'endettement extérieur non concessionnel dans le cadre de la facilité élargie de crédit

Préparé par le Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Saul Lizondo (AFR) et Dominique Desruelle (SPR)

13 octobre 2011

- Dans la lettre ci-jointe, les autorités burundaises sollicitent une modification du plafonnement à zéro de la dette extérieure non concessionnelle** dans le cadre du programme mis en œuvre par le Burundi en application de l'accord conclu au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), afin de pouvoir prendre en charge une ligne de crédit de 80 millions de dollars contractée par l'État burundais auprès de l'Export Import Bank of India pour financer la centrale hydroélectrique de Kabu 16 sur la rivière Kaburantwa¹. La ligne de crédit présente un élément don de 31,6 %, inférieur au niveau de 50 % requis dans le cadre de l'accord pour qu'une ligne de crédit puisse être considérée concessionnelle.
- Les autorités se sont efforcées d'accroître à 50 % l'élément don du financement de la centrale hydroélectrique, mais elles n'ont pas eu gain de cause.** Lors de la sixième revue du programme mis en œuvre dans le cadre de la FEC, achevée le 13 juillet 2011 (EBS/11/105), les autorités ont signalé qu'elle ne ratifierait pas la ligne de crédit tant que ses modalités ne seraient pas ajustées pour tenir le niveau de libéralité requis de 50 %. Cependant, elles n'ont pas été en mesure de faire modifier les modalités de la ligne de crédit ni d'obtenir de la part des bailleurs de fonds des dons supplémentaires qui auraient pu être rattachés à la ligne de crédit pour tenir l'exigence de 50 %. Comme les autorités l'ont indiqué dans leur lettre, la Banque africaine de développement n'a pas pu fournir de ressources complémentaires. Par la suite, la Banque mondiale et l'Union européenne n'ont pas donné une suite favorable à la demande des autorités car leur concours concessionnels étaient déjà entièrement alloués aux projets prioritaires en cours.
- La Banque mondiale a signalé que le projet est économiquement viable et que les autorités ont engagé des mesures pour renforcer les opérations financières de la société productrice d'électricité (REGIDESO).** Dans son évaluation, la Banque mondiale note que le projet augmenterait la capacité de production d'électricité du Burundi de 36 %, et que le

¹ Le débiteur est l'État burundais et non l'entreprise publique d'électricité.

produit des ventes suffirait à couvrir le service de la dette². En outre, la société a entrepris un certain nombre de réformes proposées par la Banque mondiale pour renforcer sa gestion financière, dont des mesures de recouvrement des coûts, réformes qui sont essentielles pour renforcer les sauvegardes censées limiter le degré de transferts budgétaires. Ces mesures prévoient une série d'ajustements tarifaires qui reflètent les coûts opérationnels, la mise en place d'un mécanisme de répercussion des coûts énergétiques et un élargissement du périmètre des recettes (grâce à l'utilisation de cartes prépayées et de compteurs), de 50 % des abonnés publics et privés à environ 80 % en 2012. Un auditeur indépendant a été recruté pour superviser la mise en application d'un contrat de performance de cinq ans entre la société productrice et l'État dans le cadre du travail de restructuration et de recapitalisation de l'entreprise d'électricité appuyé par la Banque mondiale. Les services du FMI examineront avec les autorités des dispositions devant régir le transfert de fonds de la REGIDESO au budget pour le remboursement de la ligne de crédit. Les services travailleront en collaboration avec la Banque mondiale à la définition de sauvegardes à mettre en place lors de la prochaine revue.

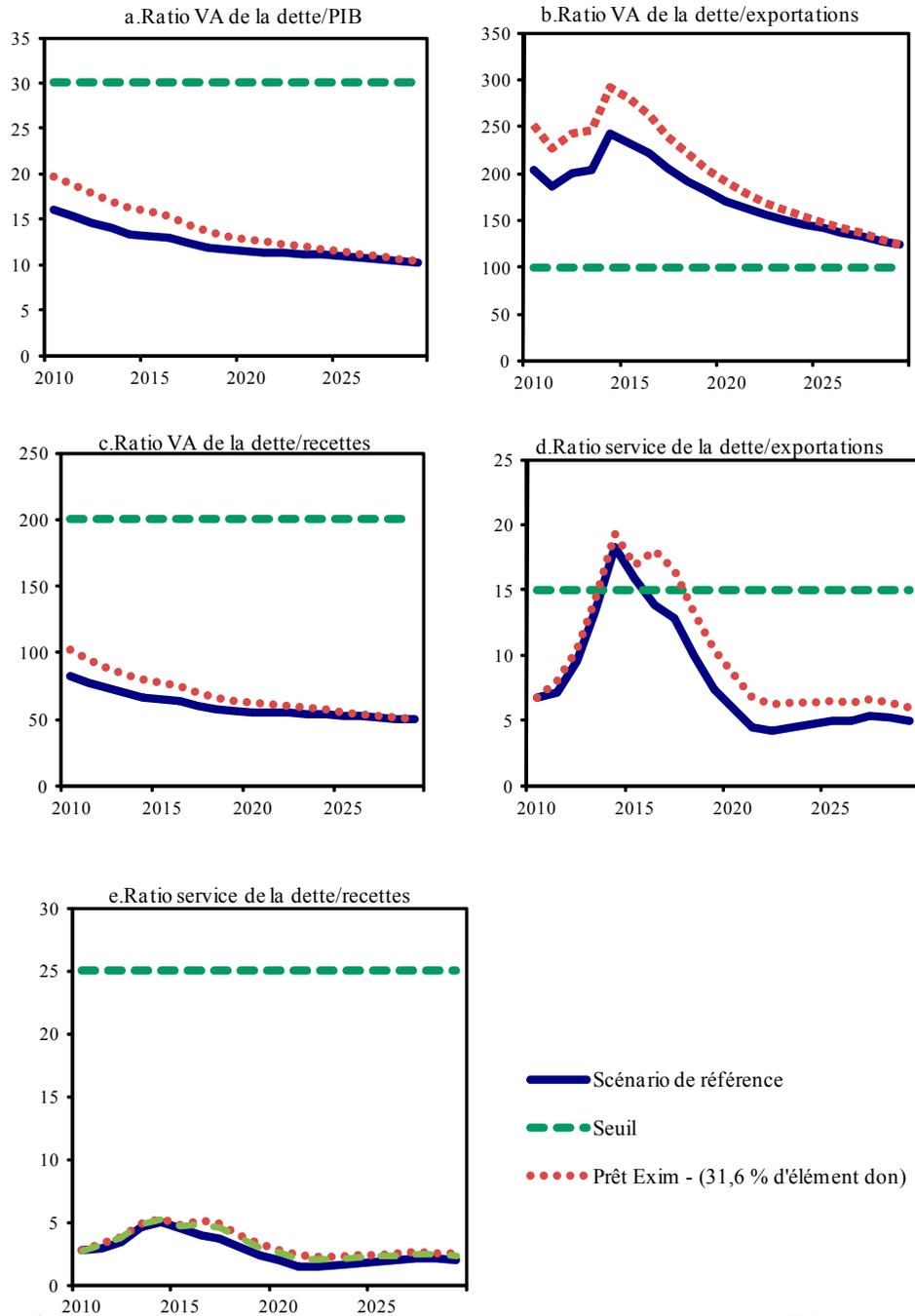
4. **Les services du FMI appuient la demande des autorités en faveur d'une modification du critère de réalisation relatif au plafonnement à zéro de la dette extérieure non concessionnelle.** Conformément à l'analyse de viabilité de la dette réalisée à l'occasion de la sixième revue (EBS/11/105) le ratio valeur actualisée (VA) de la dette extérieure/exportations et le ratio service de la dette/exportations augmenteraient initialement sans pour autant provoquer d'aggravation sensible et persistante des vulnérabilités en matière de dette (graphiques 1–2; tableaux 1–4)³. Tous les autres indicateurs extérieurs se maintiendraient en dessous des seuils indicatifs. L'évaluation faite par les services du FMI de la capacité à rembourser le FMI ne subirait pas de changement substantiel suite à cet ajustement du programme. Une ligne de crédit dotée d'un élément don de 50 % aurait certes été préférable, mais la ligne de crédit actuelle avec un élément de libéralité de 31,6 % est la seule option de financement dont disposent les autorités à l'heure actuelle. Les services du FMI estiment que les avantages que rapportera la centrale hydroélectrique dépasseront les risques additionnels liés à la ligne de crédit proposée. Cette ligne de crédit aiderait le Burundi à accroître considérablement sa production d'électricité; or, les problèmes énergétiques ont été signalés par les bailleurs de fonds et par les entreprises comme étant la principale contrainte à la croissance. Il serait crucial de pouvoir cantonner cette opération et de la considérer comme un cas exceptionnel compte tenu du risque élevé de surendettement du Burundi, lui-même en partie imputable au champ étroit de ses exportations. Le Protocole d'accord technique (PAT) serait modifié pour inclure la REGIDESO dans le champ couvert

² Le taux de rendement interne économique estimé du projet est de 33 %, le coût de l'électricité produite par le projet est de 0,055 dollar/kWh et le prix auquel elle pourrait être vendue est de 0,33 dollar/kWh.

³ La croissance du PIB réel serait en moyenne de 6 % sur 2014–30, soit 1 point de pourcentage de plus que dans le scénario de référence, et on suppose que les exportations augmenteraient à un taux annuel moyen de 7,5 % en volume durant la même période, contre 6,1 % dans le scénario de référence.

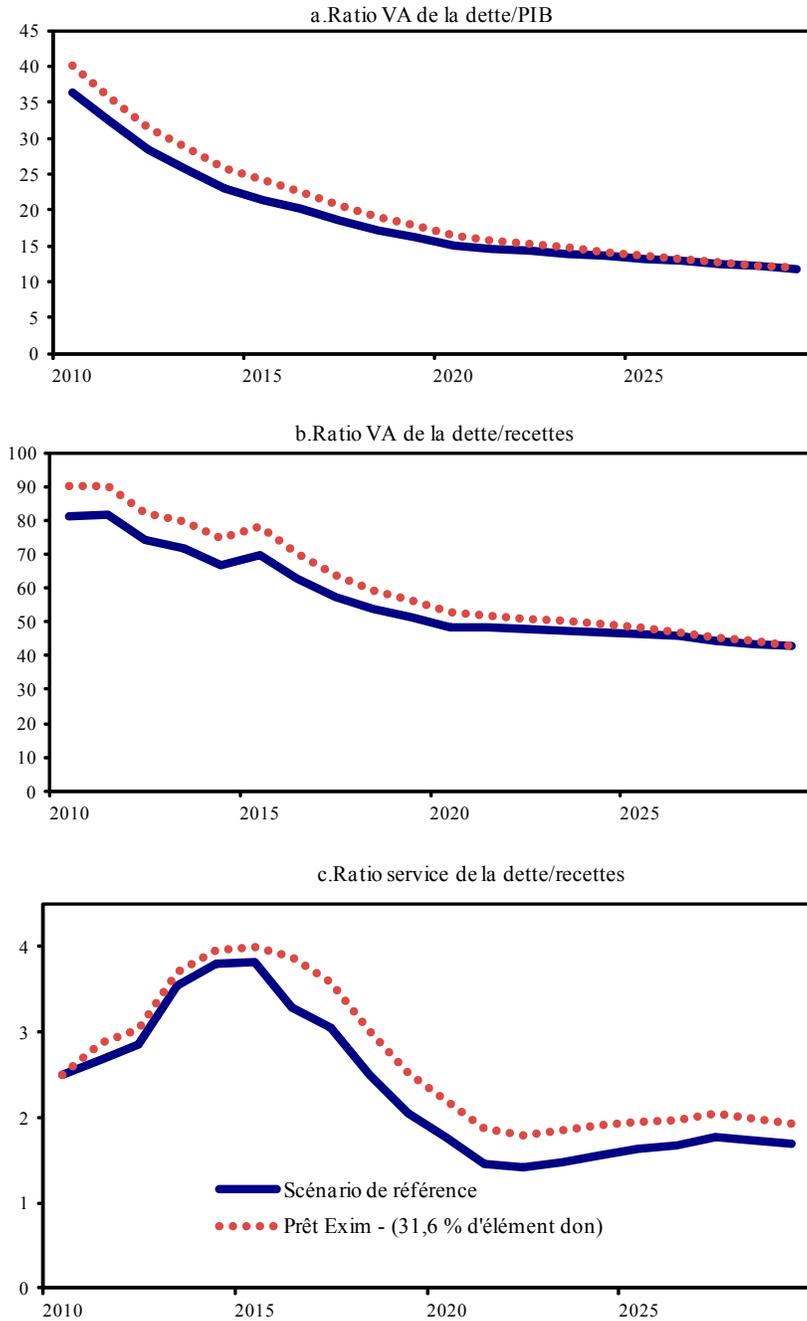
par la nouvelle dette extérieure non concessionnelle, afin de mettre en relief la surveillance rapprochée des risques d'engagements budgétaires pouvant découler de l'évolution du secteur électrique. La modification proposée au Protocole d'accord technique et le tableau I.2 du Mémoire de politiques économiques et financières figurent en pièces jointes I et II, respectivement.

Graphique 1. Burundi : indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2011–30
(pourcentage)



Sources : autorités burundaises; et estimations et projections des services du FMI.

Graphique 2. Burundi : indicateurs de dette contractée ou garantie par l'État, 2011-30 (pourcentage)



Sources : autorités burundaises; et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 1. Burundi: Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2007–30 1/
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique6/	Écart type	Projections									
	2007	2008	2009			2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010-2015 Moyenne	2020	2030	2016-203 Moyenne
Dette extérieure (nominale) 1/	155.0	134.2	27.4			28.2	33.6	31.5	29.9	28.5	27.4		22.7	17.1	
<i>dont</i> : dette contractée ou garantie par l'État (CGE)	155.0	134.2	27.4			28.2	33.6	31.5	29.9	28.5	27.4		22.7	17.1	
Variation de la dette extérieure	-0.9	-20.8	-106.8			0.8	5.4	-2.1	-1.6	-1.4	-1.1		-1.0	-0.4	
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-1.3	-24.8	-12.0			-0.4	3.4	2.6	1.3	0.7	3.6		3.8	1.2	
Déficit compte courant hors intérêts	15.3	15.6	15.9	8.2	6.5	13.3	15.9	16.0	13.5	12.0	14.3		14.5	9.0	
Déficit de la balance des biens et services	39.8	50.9	40.7			43.4	41.8	34.9	31.5	27.1	27.0		21.6	10.7	
Exportations	8.6	9.0	7.3			8.3	7.9	8.3	7.3	6.9	5.5		6.5	8.4	
Importations	48.3	59.9	48.0			51.7	49.7	43.2	38.9	34.0	32.5		28.1	19.1	
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	-24.6	-36.3	-25.1	-20.5	9.5	-30.4	-26.2	-19.1	-18.2	-15.3	-12.8		-7.2	-4.9	
<i>dont</i> : transferts officiels	-21.6	-28.3	-20.0			-25.4	-21.3	-14.4	-13.7	-11.0	-8.6		-3.0	-1.2	
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	0.2	0.9	0.3			0.3	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1		0.1	3.1	
IDE net (négatif= entrée)	-8.1	-14.6	-11.4	-6.1	4.3	-12.8	-11.6	-12.2	-11.0	-10.1	-9.5		-9.8	-7.1	
Dynamique endogène de la dette 2/	-8.5	-25.8	-16.6			-0.9	-0.9	-1.2	-1.2	-1.2	-1.2		-0.9	-0.7	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.4	-0.6	0.1			0.0	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2		0.2	0.1	
Contribution de la croissance du PIB réel	-5.3	-5.9	-4.1			-0.9	-1.1	-1.4	-1.4	-1.4	-1.3		-1.1	-0.8	
Contribution des variations de prix et des taux de change	-3.6	-19.4	-12.6			
Résiduel (3-4) 3/	0.4	4.0	-94.8			1.2	2.0	-4.7	-2.9	-2.0	-4.7		-4.8	-1.6	
<i>dont</i> : financement exceptionnel	-5.9	-7.9	-81.3			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
VA de la dette extérieure 4/	14.1			15.3	19.8	18.7	17.8	16.9	16.2		13.2	10.4	
En pourcentage des exportations	192.6			183.6	251.3	226.3	243.1	246.2	292.1		204.4	124.5	
VA de la dette extérieure CGE	14.1			15.3	19.8	18.7	17.8	16.9	16.2		13.2	10.4	
En pourcentage des exportations	192.6			183.6	251.3	226.3	243.1	246.2	292.1		204.4	124.5	
En pourcentage des recettes publiques	76.0			77.1	102.2	94.7	88.9	84.1	79.6		64.2	50.4	
Ratio service de la dette/exportations (%)	6.8	-3.3	1.7			1.1	6.8	8.0	10.4	14.3	19.3		10.4	6.1	
Ratio service dette CGE/exportations (%)	6.8	-3.3	1.7			1.1	6.8	8.0	10.4	14.3	19.3		10.4	6.1	
Ratio service dette CGE/recettes (%)	3.1	-1.6	0.7			0.5	2.8	3.3	3.8	4.9	5.3		3.3	2.4	
Total besoins de financement bruts (millions dollars)	76.3	8.0	62.2			8.4	80.4	84.7	69.1	65.7	144.8		183.3	151.7	
Déficit courant hors intérêts stabilisant ratio d'endettement	16.2	36.4	122.8			12.5	10.5	18.1	15.1	13.3	15.4		15.5	9.4	
Principales hypothèses macroéconomiques															
Taux de croissance du PIB réel (en %)	3.6	4.5	3.5	2.7	2.4	3.9	4.2	4.8	5.0	5.0	5.0		4.7	5.0	
Déflateur du PIB en dollars (variation en %)	2.4	14.3	10.4	2.9	10.8	7.8	7.0	9.6	5.8	3.9	1.7		6.0	1.5	
Taux d'intérêt effectif (en %) 5/	0.3	-0.4	0.1	0.5	0.7	0.2	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7		0.6	0.7	
Croissance des exportations de B&S (en dollars, en %)	-10.2	26.0	-7.2	6.9	22.6	26.8	5.5	20.7	-1.7	2.4	-14.0		6.6	10.8	
Croissance des importations de B&S (en dollars, en %)	5.5	48.2	-8.5	19.8	20.6	20.5	7.2	-0.2	0.0	-4.5	2.1		4.2	3.2	
Éléments don des nouveaux emprunts du secteur public (%)	40.8	29.7	46.2	50.8	50.8	50.8		44.8	50.8	
Recettes publiques (hors dons, en % du PIB)	18.6	18.5	18.6			19.8	19.4	19.8	20.0	20.1	20.3		20.6	20.7	
Flux d'aide (millions dollars) 7/	226.5	468.7	1218.1			495.8	456.2	417.1	430.3	403.3	398.4		404.8	509.4	
<i>dont</i> : dons	203.7	436.4	1204.7			460.9	420.5	377.2	388.8	359.6	353.7		371.0	446.5	
<i>dont</i> : prêts concessionnels	22.8	32.3	13.4			34.9	35.7	39.9	41.5	43.7	44.7		33.8	62.9	
Financement équivalent dons (% du PIB) 8/			32.5	27.8	20.9	19.3	16.5	15.2		11.5	7.6	
Financement équivalent dons (% du financement extérieur) 8/			93.7	82.8	94.0	95.2	94.7	94.5		95.9	93.9	
<i>Pour mémoire:</i>															
PIB nominal (millions dollars)	975.1	1164.7	1330.4			1488.9	1660.8	1907.2	2118.5	2312.2	2470.0		3381.6	6288.5	
Croissance du PIB nominal en dollars	6.1	19.4	14.2			11.9	11.5	14.8	11.1	9.1	6.8		10.9	6.5	
VA de la dette extérieure CGE (millions dollars)	188.2			227.3	323.5	349.6	367.9	381.4	392.2		439.4	643.2	
(VA t-VA t-1)/PIBt-1 (%)			2.9	6.5	1.6	1.0	0.6	0.5		2.2	0.3	
Envois de fonds bruts (millions dollars)	29.2	94.3	69.4			76.0	83.2	92.2	96.8	101.7	106.8		146.3	237.5	
VA de la dette extérieure CGE (en % du PIB + envois de fonds)	13.4			14.5	18.8	17.9	17.0	16.2	15.5		12.7	10.0	
VA de la dette extérieure CGE (en % des exportations + envois de fonds)	112.6			113.8	153.5	142.9	149.7	150.1	164.0		122.5	85.7	
Service de la dette extérieure CGE (en % des exportations + envois de fc)	1.0			0.7	4.2	5.0	6.4	8.7	10.9		6.2	4.2	

Sources: autorités burundaises; et estimations et projections des services du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure publique et privée.

2/ Calculé selon la formule $[r - g - p(1+g)] / (1+g+pp)$ x le ratio de la dette de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = Δ du PIB réel, et p = Δ du déflateur du PIB exprimé en dollars EU.

3/ Comprend les financements exceptionnels (c.-à-d., variations des arriérés et allègement de dette); les variations des avoirs extérieurs bruts; et les ajustements d'évaluation. Pour les projections, comprend aussi la contribution des variations de prix et de taux de change. La valeur élevée en 2009 s'explique par l'allègement PPTE et IADM.

4/ En posant pour hypothèse que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

5/ Paiements d'intérêts de l'année en cours divisés par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts type sont en général calculés sur les dix dernières années.

7/ Comprendent dons, prêts concessionnels et allègement de dette. Les prêts concessionnels sont définis comme ayant un élément don d'au moins 50%, conformément à ce qu'exige actuellement le programme appuyé par la FEC.

8/ Le financement équivalent dons comprend les dons accordés directement à l'État et dans le cadre des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA des nouveaux emprunts).

Tableau 2a. Burundi: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2010–30
(En pourcentage)

	Projections							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2020	2030
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	15	20	19	18	17	16	13	10
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2010-30 1/	15	19	19	18	18	16	3	2
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010-30 2/	15	21	20	20	19	19	18	17
A3. Capacité d'exportation améliorée	15	19	17	15	14	12	9	6
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	15	20	20	19	18	17	14	11
B2. Croissance valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12 3/	15	20	21	20	19	18	15	11
B3. Déflateur du PIB en dollars à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	15	23	25	24	23	22	18	14
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12 4/	15	33	40	37	35	34	29	17
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	15	34	50	47	44	43	36	22
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à référence en 2011 5/	15	27	25	24	23	22	18	14
Ratio VA de la dette/exportations								
Scénario de référence	184	251	226	243	246	292	204	124
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2010-30 1/	184	243	225	249	260	287	40	19
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010-30 2/	184	261	245	271	282	348	280	199
A3. Capacité d'exportation améliorée	173	223	191	193	184	202	123	70
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	184	247	221	237	240	287	201	122
B2. Croissance valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12 3/	184	323	455	486	492	588	415	239
B3. Déflateur du PIB en dollars à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	184	247	221	237	240	287	201	122
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12 4/	184	414	481	509	515	617	445	207
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	184	428	640	678	685	822	592	280
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à référence en 2011 5/	184	247	221	237	240	287	201	122
Ratio VA de la dette/recettes								
Scénario de référence	77	102	95	89	84	80	64	50
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2010-30 1/	77	99	94	91	89	78	12	8
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010-30 2/	77	106	103	99	96	95	88	81
A3. Capacité d'exportation améliorée	77	96	85	75	67	60	42	30
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	77	105	100	94	89	85	68	54
B2. Croissance valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12 3/	77	105	106	99	94	89	73	54
B3. Déflateur du PIB en dollars à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	77	117	128	120	113	108	87	68
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12 4/	77	168	201	186	176	168	140	84
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	77	178	251	233	219	210	174	106
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à référence en 2011 5/	77	140	129	120	114	109	88	69

Tableau 2b. Burundi : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2010–30 (fin)
(En pourcentage)

Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	1	7	8	10	14	19	10	6
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2010-30 1/	1	7	9	12	17	24	11	1
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010-30 2/	1	7	9	12	17	23	12	10
A3. Capacité d'exportation améliorée	1	6	7	9	13	17	9	4
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	1	7	8	10	14	19	10	6
B2. Croissance valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12 3/	1	9	15	20	26	36	19	12
B3. Déflateur du PIB en dollars à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	1	7	8	10	14	19	10	6
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12 4/	1	7	10	14	18	24	13	12
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	1	8	13	19	25	33	18	16
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à référence en 2011 5/	1	7	8	10	14	19	10	6
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	0	3	3	4	5	5	3	2
A. Autres scénarios								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2010-30 1/	0	3	4	4	6	6	3	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010-30 2/	0	3	4	4	6	6	4	4
A3. Capacité d'exportation améliorée	0	3	3	4	5	5	3	2
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	0	3	4	4	5	6	4	3
B2. Croissance valeur des exportations à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12 3/	0	3	3	4	5	5	3	3
B3. Déflateur du PIB en dollars à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	0	3	5	5	7	7	5	3
B4. Flux nets non générateurs de dette à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12 4/	0	3	4	5	6	6	4	5
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	0	3	5	7	8	8	5	6
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à référence en 2011 5/	0	4	5	5	7	7	5	3
<i>Pour mémoire:</i>								
Élément don supposé pour le financement résiduel (c.-à-d., financement requis en sus du scénario de référence) 6/	48	48	48	48	48	48	48	48

Sources : autorités burundaises; et estimations et projections des services du FMI.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, la croissance du déflateur du PIB (en dollars), le solde des transactions courantes hors intérêts en pourcentage du PIB, et les flux non générateurs de dette.

2/ On pose comme hypothèse que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points au scénario de référence; les échéances et le différé d'amortissements ne changent pas.

3/ Le test de résistance standard où la croissance des exportations en valeur se situe à la moyenne historique moins un écart type n'est pas pertinent pour un pays comme le Burundi qui a subi un conflit et dont les exportations sont soumises à des facteurs cycliques.

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la baisse en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar, étant entendu que cette baisse ne peut pas dépasser 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (financement moins favorable) où les modalités des nouveaux financements sont précisées à la note 2.

Tableau 3. Burundi: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2007-30
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne 5/	Écart type	Estimation					Projections			
	2007	2008	2009			2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010-15 Moyenne	2020	2030
Dette du secteur public 1/	177.8	153.9	48.2			50.0	53.9	48.5	43.6	40.1	37.0		27.3	18.6
dont : libellée en devises	155.0	134.2	27.4			28.2	33.6	31.5	29.9	28.5	27.4		22.7	17.1
Variation de la dette du secteur public	-2.5	-23.9	-105.7			1.8	3.9	-5.5	-4.9	-3.5	-3.1		-1.7	-0.6
Flux générateurs d'endettement identifiés	-5.0	-31.9	-147.8			-1.2	-2.9	-4.8	-4.0	-2.5	-2.1		-0.5	-2.0
Déficit primaire	-3.2	0.0	-59.5	-5.9	18.9	3.4	2.2	2.1	1.0	1.4	0.8	1.8	1.2	-0.9
Recettes et dons	39.5	56.0	109.2			50.8	44.7	39.6	38.4	35.7	34.6		31.5	27.8
dont : dons	20.9	37.5	90.6			31.0	25.3	19.8	18.4	15.6	14.3		11.0	7.1
Dépenses primaires (hors intérêts)	36.4	56.0	49.7			54.2	46.9	41.7	39.4	37.1	35.4		32.8	26.8
Dynamique automatique de la dette	-1.0	-29.0	-23.0			-4.6	-5.1	-6.9	-5.0	-3.9	-2.9		-1.7	-1.1
Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance	-10.1	-14.6	-8.0			-2.9	-4.1	-4.9	-4.0	-3.3	-2.7		-1.8	-1.2
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-3.9	-6.9	-2.8			-1.1	-2.1	-2.4	-1.7	-1.2	-0.8		-0.4	-0.3
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-6.2	-7.7	-5.2			-1.8	-2.0	-2.5	-2.3	-2.1	-1.9		-1.4	-0.9
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	9.1	-14.4	-15.0			-1.6	-1.0	-2.0	-1.0	-0.5	-0.1	
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	-0.8	-3.0	-65.3			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Produit des privatisations (négligé)	-0.8	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Comptabilisation d'engagements implicites ou imprévus	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Allègement de la dette (PPTE et autres)	0.0	-3.0	-65.3			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Autres (à préciser, par exemple recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Résiduel, y compris variations des actifs	2.5	8.0	42.1			3.0	6.9	-0.6	-0.9	-1.0	-1.0		-1.2	1.4
Autres indicateurs de viabilité														
VA de la dette du secteur public	22.7	19.7	34.9			37.1	40.1	35.7	31.5	28.5	25.8		17.8	11.9
dont : libellée en devises	0.0	0.0	14.1			15.3	19.8	18.7	17.8	16.9	16.2		13.2	10.4
dont : dette extérieure	14.1			15.3	19.8	18.7	17.8	16.9	16.2		13.2	10.4
VA des engagements conditionnels (non inclus dans dette du sect. public)
Besoins de financement bruts 2/	-0.9	1.0	-58.5			4.1	3.3	3.2	2.2	2.7	2.2		2.0	-0.4
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	57.6	35.1	32.0			73.1	89.8	90.2	82.1	79.9	74.5		56.4	43.0
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	122.1	106.1	187.7			187.2	207.4	180.4	157.4	141.6	127.0		86.5	57.7
dont : dette extérieure 3/	76.0			77.1	102.2	94.7	88.9	84.1	79.6		64.2	50.4
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/	5.8	1.6	0.9			1.4	2.5	2.9	3.0	3.7	4.0		2.7	2.0
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/	12.3	5.0	5.5			3.7	5.7	5.7	5.8	6.6	6.8		4.1	2.7
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	-0.6	24.0	46.2			1.6	-1.7	7.6	5.9	4.9	3.8		2.9	-0.4
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires														
Croissance du PIB réel (en %)	3.6	4.5	3.5	2.7	2.4	3.9	4.2	4.8	5.0	5.0	5.0	4.7	5.0	5.0
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en %)	0.3	-0.4	0.1	0.5	0.7	0.2	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.7	0.7
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en %)	-0.2	-14.5	-7.6	-5.3	6.4	-4.8	-8.7	-10.5	-8.2	-6.9	-4.1	-7.2	-2.6	-2.8
Dépréciation du taux de change réel (en %, + indique une dépréciation)	6.2	-9.9	-11.7	-0.3	12.9	-6.3
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en %)	8.2	25.1	14.1	10.9	6.8	7.8	11.9	13.8	11.0	9.5	6.3	10.0	5.0	4.8
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du défl. du PIB, en %)	0.0	0.6	-0.1	0.1	0.2	0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en %)	40.8	29.7	46.2	50.8	50.8	50.8	44.8	50.8	50.8

Sources: autorités burundaises, et estimations et projections des services du FMI.

1/ Administrations publiques, base brute.

2/ Les besoins de financement bruts sont égaux au déficit primaire plus le service de la dette plus le stock de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Recettes hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et à long terme.

5/ Les écarts types et moyennes historiques sont généralement calculés sur les dix dernières années.

Tableau 4. Burundi: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique, 2010–30

	Projections							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2020	2030
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de Référence	37	40	36	32	29	26	18	12
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	37	39	35	30	27	24	13	8
A2. Solde primaire inchangé par rapport à 2010	37	41	37	34	32	31	28	34
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	37	40	36	32	30	27	22	25
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	37	42	40	37	34	32	28	28
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	37	40	35	31	28	26	18	12
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	37	40	36	33	30	28	23	22
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2011	37	46	40	36	32	29	20	14
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2011	37	46	41	37	33	30	22	14
Ratio VA de la dette/recettes 2/								
Scénario de Référence	73	90	90	82	80	74	56	43
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	73	88	86	77	74	68	38	0
A2. Solde primaire inchangé par rapport à 2010	73	91	94	89	91	90	88	123
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	73	90	91	84	82	78	68	86
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	73	92	97	91	92	90	86	99
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	73	89	89	81	79	74	56	43
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	73	89	89	83	83	79	72	79
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2011	73	102	102	93	90	84	64	50
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2011	73	103	104	95	93	88	70	51
Ratio service de la dette/recettes 2/								
Scénario de Référence	1	2	3	3	4	4	3	2
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	1	3	3	3	4	4	3	0
A2. Solde primaire inchangé par rapport à 2010	1	2	3	3	4	4	3	5
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	1	2	3	3	4	4	3	3
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	1	3	3	3	4	4	3	5
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	1	2	3	3	4	4	3	2
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	1	3	3	3	4	4	3	3
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2011	1	3	4	4	5	5	4	3
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2011	1	2	3	3	4	4	3	3

Sources : autorités burundaises; et estimations et projections des services du FMI.

1/ On pose l'hypothèse que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart type divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.

2/ Les recettes comprennent les dons.

Appendice

Bujumbura, le 20 septembre 2011

Madame la Directrice générale
Fonds monétaire international
Washington, D.C.

Objet : financement du barrage Kabu 16

Madame la Directrice générale,

Le Gouvernement de la République du Burundi a signé avec Exim Bank of India en date du 24 mai 2011 une convention de financement des travaux de construction d'un barrage hydroélectrique sur la rivière Kaburantwa (Kabu 16) en province Cibitoke, d'une capacité nominale de 20 MW.

Les conditions de ce financement n'offrent pas un niveau de concessionnalité satisfaisant au regard des engagements pris par le Gouvernement envers le FMI.

Au cours de la sixième revue (23 mai-2 juin 2011) le Gouvernement du Burundi s'est convenu avec la mission de surseoir à la ratification dudit crédit et de demander un délai supplémentaire de 60 jours qui lui permettrait d'approcher les principaux bailleurs de fonds, en l'occurrence la Banque mondiale, l'Union européenne et le Groupe de la Banque africaine de développement, en vue d'un cofinancement du projet sous forme de dons, afin d'atteindre le niveau de concessionnalité requis. Des trois bailleurs contactés, seul le Groupe de la Banque africaine de développement a donné une suite non favorable, les deux autres n'ayant à ce jour pas réagi.

D'après le rapport numéro 11/199 issu de ladite mission, le projet servira à encourager les investissements dans les exportations non traditionnelles et sa rentabilité est évidente dans les conditions octroyées par Exim Bank of India (augmenter la capacité nationale d'énergie électrique à hauteur de 36 %, générer assez de trésorerie pour payer le service de la dette).

Le Burundi connaît actuellement un déficit énergétique qui freine tout effort de développement. Aucun investissement d'importance ne peut être réalisé. Les opérateurs

souhaitant investir dans notre pays, en particulier dans le secteur minier, se heurtent à l'insuffisance criante de l'offre énergétique et le déplorent.

Par ailleurs, les conditions de financement dont nous avons bénéficié pour ce crédit sont les plus favorables accordées aux pays qui sont dans les mêmes conditions que le Burundi.

Étant donné que la date de validité de la ligne de crédit après prolongation est fixée au 26 septembre 2011, nous vous prions de nous accorder une dérogation spéciale en vue de pouvoir ratifier ledit crédit avant qu'il ne tombe en annulation.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'assurance de notre haute considération

/s/

Gaspard Sindayigaya

Gouverneur, Banque de la République du Burundi

/s/

Clotilde Nizigama

Ministre des Finances

/s/

Gervais RUFYIKIRI

Deuxième Vice-président, République du Burundi

PIÈCE JOINTE I. MODIFICATION DU PROTOCOLE D'ACCORD TECHNIQUE JOINT À LA LETTRE DES AUTORITÉS DATÉE DU 27 JUIN 2011

Le paragraphe 9 du Protocole d'accord technique est modifié comme suit :

Le programme prévoit un plafond sur les nouveaux prêts extérieurs non concessionnels. Ce critère de réalisation s'applique aux nouveaux prêts extérieurs non concessionnels (comme spécifié ci-après) contractés ou garantis par l'État, les collectivités locales, la BRB ou la REGIDESO et assortis d'une échéance initiale d'au moins un an, y compris les obligations contractées ou garanties dont la contrepartie n'a pas été reçue. La partie de l'État concernée est l'administration centrale et toutes les autres caisses ou opérations spéciales qui font partie du processus budgétaire ou ont une incidence sur la position financière de l'État. La dette contractée par les entreprises d'État est incluse dans le plafond global, si elle est garantie par l'État. Le terme «dette» s'entend selon la définition qui figure dans la décision du Conseil d'administration no 6230-(79/140) révisée le 31 août 2009 (décision n°14416—09/91)). Tout rééchelonnement ou restructuration de dette est exclu du critère. Le leasing financier et autres instruments donnant lieu à des engagements extérieurs non concessionnels, équivalant à des passifs éventuels ou non, y sont inclus. La définition des prêts concessionnels s'appliquera à la détermination du degré de concessionnalité de ces obligations. La dette concessionnelle se définit comme ayant un élément don de 50 % ou plus. Pour une dette donnée, l'élément don équivaut à la différence entre sa valeur actuelle (VA) et sa valeur nominale, exprimée en pourcentage de cette valeur nominale. La VA de la dette à la date où elle est contractée est calculée en actualisant les flux futurs de paiements au titre du service de cette dette. Il est tenu compte dans le calcul de la concessionnalité de toutes les conditions de l'accord de prêt, dont l'échéance, le différé d'amortissement, le calendrier des paiements, les commissions d'entrée et les frais de gestion. Pour les lignes de crédit à échéance de 15 ans et plus, la moyenne sur dix ans des taux d'intérêt commerciaux de référence (TICR) publiés par l'OCDE sera utilisée comme taux d'actualisation pour déterminer le degré de concessionnalité. Pour les prêts assortis d'une échéance inférieure à 15 ans, la moyenne sur six mois des TICR sera utilisée comme taux d'actualisation pour déterminer le degré de concessionnalité. Les marges suivantes seront ajoutées aux moyennes sur 10 ans et sur six mois des TICR : 0,75 % pour une durée d'amortissement de moins de 15 ans, 1 % de 15 à 19 ans, 1,15 % de 20 à 29 ans et 1,25 % pour les échéances égales ou supérieures à 30 ans. La définition du critère de réalisation exclut l'utilisation des ressources du FMI, ainsi que tout titre du Trésor libellé en francs Burundi détenu par des non résidents. **Un plafond de 80 millions de dollars est fixé au tableau I.2 pour l'utilisation exclusive de la ligne de crédit contractée par l'État burundais auprès de l'Export Import Bank of India pour le financement de la centrale hydroélectrique de Kabu 16.**

Pièce jointe II. Tableau I.2. Burundi : critères de réalisation et objectifs indicatifs pour 2011
(milliards FBI, sauf indication contraire)

	2010			2011			
	Dec.	Prog.		Mars	Jun ¹	Sep.	Déc. ¹
	Réel	Prog.	Aj.	Réel	Rev. prog.		
Critères de réalisation							
Avoirs extérieurs nets de la BRB (plancher; en millions de dollars) ²	84,6	58,3	37,2	84,9	50,0	26,1	70,3
Avoirs intérieurs nets de la BRB (plafond) ²	105,6	101,9	129,1	86,4	148,9	190,7	143,6
Financement intérieur net de l'État (plafond) ²	36,0	36,2	63,4	-8,7	65,2	96,1	46,6
Arriérés de paiements extérieurs de l'État (plafond; en millions de dollars) ³	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0
Dette extérieure à court terme de l'État (plafond; en millions de dollars) ^{3,4}	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0
Nouvelle dette extérieure non concessionnelles contractée ou garantie par l'État ou la BRB (plafond en millions de dollars) ^{3,4,5}	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	80,0
Objectifs indicatifs							
Accumulation d'arriérés intérieurs (plafond; cumulatif depuis le début de l'année civile)	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0
Base monétaire (plafond)	209,8	176,9		193,9	213,5	224,9	235,5
Dépenses pro-pauvres (plancher; cumulatif depuis le début de l'année civile)	323,8	74,6		64,8	125,7	192,2	372,6
<i>Pour mémoire:</i>							
Aide financière extérieure hors projets (cumulative depuis début année civile, millions dollars EU)	101,3	46,8		25,7	54,9	54,9	145,2

Sources: autorités burundaises; et estimations des services du FMI.

¹ Objectifs indicatifs.

² Le plafond ou le plancher sera ajusté comme convenu dans le Protocole d'accord technique.

³ Critère de réalisation continu.

⁴ Voir définitions dans le Protocole d'accord technique.

⁵ Ces 80 millions de dollars se limitent à l'accord de ligne de crédit entre l'État burundais et l'Export Import Bank of India pour le financement du barrage de Kabu 16.